

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 06/05/2021

Reçu en préfecture le 06/05/2021

Affiché le

ID : 066-216602128-20210503-23_2021-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un et le Trois Mai à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Guy ROUQUIE, premier adjoint au maire de Torreilles, en l'absence de monsieur le maire Marc MEDINA.

Date de convocation du conseil municipal : 27 avril 2021

Présents : Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Jean LANCELLA, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Christophe CLARET, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie MONTANES, Emma SABATE, Héroïse MONREAL, Catherine MAMONTOFF.

Absents excusés : Marc MEDINA donne pouvoir à Guy ROUQUIE, Hélène PILLARD donne pouvoir à Benoît TRISTANT, Emilie COUVEZ donne pouvoir à Emilie MONTANES, Romain ALBERT donne pouvoir à Bernardine SANCHEZ, Virginie PORTEILS donne pouvoir à Héroïse MONREAL

Absents : Damien CLET, Pierre PAGNON, Jean-Michel PONCE

En exercice : 27

Présents : 19

Ayant pris part au vote : 24

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Melle Héroïse MONREAL est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.23/2021

Budget de l'OMAC - Tarifs 2021

Madame Bernardine SANCHEZ, adjointe au maire, indique à l'assemblée qu'après la distribution à la population des sacs « Je shop' à Torreilles », il reste environ 200 sacs. Elle propose de mettre à la vente cet objet promotionnel au prix de 8€ l'unité.

Le conseil municipal, Oûi l'exposé de madame Bernardine SANCHEZ, adjointe au maire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

➤ DECIDE de compléter la grille tarifaire de l'OMAC du montant suivant :

- Sacs « Je shop' à Torreilles » : 8€ l'unité.

➤ PRECISE que l'encaissement de ces sommes sera réalisé par la régie de recettes de l'OMAC.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles, les jours, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire suivant transmission

en préfecture du : **06 MAI 2021**

et publication du : **06 MAI 2021**

Pour le maire et par délégation,
Le premier adjoint,

Guy ROUQUIE

